

## DÉLIBÉRATIONS MUNICIPALES

### Conseil municipal du 26 septembre 2024

Le jeudi 26 septembre, le conseil municipal a approuvé :

- A l'unanimité, **l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties des entreprises** en faveur des immeubles situés dans les zones France Ruralités Revitalisation. Pour bénéficier de cette exonération, l'entreprise, de moins de 11 salariés, doit notamment être créée ou reprise entre le 1er juillet 2024 et le 31 décembre 2029 dans les zones FRR et exercer une activité industrielle, commerciale, artisanale ou professionnelle non commerciale (libérale) ;
- A l'unanimité, **la proposition de la société ATEC-OUEST** représentée par Monsieur Jean-Luc ROCABOY pour le relevé topographique et l'étude projet sur la sécurité des piétons notamment pour les scolaires entre les hameaux du lieu-dit « Launay » et la RD59, pour un montant de 3 000 € HT ;
- A la majorité (moins 1 voix), **de prendre un arrêté de déclaration de projet** pour mise en compatibilité du PLU pour le projet de centrale solaire photovoltaïque au sol sur le site de l'ancienne carrière. L'article L.300-6 du code de l'urbanisme permet la mise en compatibilité simple et accélérée des documents d'urbanisme par une déclaration de projet (DPP). Une DPP n'entraîne pas la révision du PLU.

➤ [Compte rendu complet disponible sur le site](#) ◀

### → CALENDRIER DES FÊTES 2025

Les présidents des associations sont invités à se réunir **le samedi 16 novembre 2024 à 11h dans l'auditorium du pôle socio-culturel** pour échanger autour du **calendrier des fêtes 2025**. Merci aux associations de nous **communiquer avant la réunion les dates de leurs manifestations déjà connues** pour faciliter les échanges le jour de la réunion.

### → DES BÉNÉVOLES REMERCIÉS PAR LA MAIRIE

Un **moment de convivialité** a été organisé par la mairie **pour remercier une vingtaine de bénévoles qui participent régulièrement à une action en faveur de la commune**. Parmi eux, **une douzaine de piégeurs volontaires de ragondins** à qui la commune a remis des cages pour la capture de cette espèce envahissante avec pour objectif de maîtriser cette population très dégradante pour nos cours d'eau. **Quatre d'entre eux** ont aussi été remerciés **pour leur passage hebdomadaire sur le terrain de football et la remise en état de la pelouse** suite aux rencontres du week-end, ce travail minutieux étant réalisé manuellement...

Le Maire, Hubert LORAND, en a profité pour rappeler **l'indispensable rôle des bénévoles au bon fonctionnement de la collectivité**.



## → PÔLE SOCIO-CULTUREL

### Programme d'animations



- **vendredi 8 novembre - 19h** : *histoires à frémir* (à partir de 10 ans)
- **du 12 novembre au 31 janvier** : exposition "*Entre mythe et réalité*"
- **mardi 12 novembre - 10h30** : *bébés lecteurs* (0-4 ans)
- **mercredi 13 novembre - 14h** : *heure du conte* à partir de 4 ans
- **vendredi 22 novembre - 18h** : *dictée* (ados et adultes)
- **mardi 26 novembre - 14h30** : *scrabble* (adultes)
- **mercredi 27 novembre - 14h30** : *après-midi jeux avec l'association Tous en jeux 35* (enfants et ados)



L'apéro parentalité de juin, organisé avec l'école, l'APEL, Marie-Cybèle SERY ostéopathe et Manon AUBRY orthophoniste

- **mercredi 4 décembre - 17h** : *couture* (adultes)
- **samedi 7 décembre - 10h** : *atelier chocolat* (à partir de 7 ans ou accompagné d'un adulte)
- **mardi 17 décembre - 10h30** : *bébés lecteurs* (0-4 ans)
- **samedi 21 décembre - 10h** : *atelier carte de voeux* (à partir de 7 ans ou accompagné d'un adulte)
- **mercredi 18 décembre - 14h** : *heure du conte* (à partir de 4 ans)
- **mardi 28 janvier - 10h30** : *bébés lecteurs* (0-4 ans)
- **mercredi 29 janvier - 14h** : *heure du conte* (à partir de 4 ans)
- **jeudi 27 février - 10h** : *conférence sur le sommeil* (seniors)

Renseignements et inscriptions à ces animations:  
[espaceculturel@quedillac.fr](mailto:espaceculturel@quedillac.fr) - 02 99 06 22 53  
[www.bim-mediatheques.fr](http://www.bim-mediatheques.fr)



La dictée de la rentrée animée par Joseph VERGER

## → TRAVAUX LOTISSEMENT DES FORGES

Les travaux d'aménagement de dernière phase des tranches 3 et 4 du lotissement des Forges ont été programmés à partir du 28 octobre. Ils consistent à réaliser la voirie définitive (trottoirs et enrobés), les cheminements piétons, la pose de l'éclairage public et, en fin de période, la réalisation des espaces verts prévus au programme.

Ces travaux, dont la durée sera en fonction des conditions météorologiques, vont engendrer une gêne momentanée pour les résidents déjà installés et nous sollicitons leur bienveillance. L'entreprise Perotin/Lessard ayant en charge tous les VRD saura, comme pour les premières tranches, limiter au maximum les désagréments liés à leur intervention. Le maître d'œuvre, Quarta, assurera une réunion de chantier hebdomadaire pour le suivi des travaux et le respect du programme initial par les entreprises.

## → DISTRIBUTION DE KITS D'ÉCONOMIE D'EAU

Des kits d'économie d'eau ont été distribués aux mairies du territoire par la Communauté de communes Saint-Méen Montauban, dans le cadre de son engagement pour la préservation des ressources naturelles et la sensibilisation aux économies d'eau. Vous pouvez venir les récupérer à la mairie sur les heures d'ouverture, dans la limite des stocks disponibles. Plus d'informations dans le dernier numéro de l'Essentiel.

## → TOURNÉE DE VOIRIE

La tournée de voirie organisée par la Communauté de communes délégataire de l'entretien et de la modernisation de celle-ci, avec la participation des membres de la commission communale, aura lieu le 25 novembre à partir de 13h30. Il est possible qu'un véhicule fasse un demi tour à l'intérieur de vos propriétés. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Retrouvez les infos et les actualités de la commune sur [www.quedillac.fr](http://www.quedillac.fr) et sur notre page Facebook